

ce qu'ils sont directement contraires au droit naturel de l'homme.

Disons encore, et c'est ici une troisième preuve, que puisqu'il est du devoir de l'homme d'avoir une religion raisonnable et digne de Dieu, il ne sauroit sans crime renoncer au droit naturel de l'examen, et à la liberté de conscience, pour se soumettre aveuglément à la direction et à l'autorité de quelqu'un.

En effet, il se mettroit par-là hors d'état de s'acquitter de ses devoirs envers Dieu, puisque ne pouvant s'assurer de rien par lui-même, il dépendroit absolument de la volonté et de la fantaisie de celui à qui il seroit soumis, et de la religion qu'il voudroit lui imposer quelle qu'elle fût, bonne ou mauvaise, vraie ou fausse.

Les hommes sont à la vérité obligés de s'aider les uns les autres en matière de religion, comme nous l'avons nous-même prouvé ci-devant; et pourvu qu'on emploie pour cela les moyens convenables, s'acquitter de ce devoir, c'est une *vertu*. Mais inquiéter les hommes pour cause de religion, et leur faire du mal, ou dans leurs personnes ou dans leurs biens, c'est un crime.

Concluons donc qu'il n'y a rien de plus sacré que la liberté naturelle de l'homme en matière de religion, et que non-seulement la loi naturelle défend absolument de tyranniser la conscience, mais encore qu'elle autorise ceux sur qui on voudroit exercer cette tyrannie de se maintenir dans leur liberté par toutes sortes de moyens, et même s'il est nécessaire en opposant la force à la violence.

CHAPITRE III.

Influence de la religion sur le bonheur de la société.

FINISSONS ce qui regarde la religion par cette réflexion importante; c'est qu'elle est d'un très-grand usage dans la vie humaine, qu'elle a une très-grande influence sur le bonheur de la société, et qu'elle en doit être regardée comme le principal fondement.

C'est ce que l'on prouve premièrement, parce que l'état de société dans lequel les hommes vivent ne sauroit faire leur bonheur, à moins qu'ils ne suivent constamment dans leur conduite les règles que la droite raison leur présente.

D'où il suit que tous les motifs qui peuvent porter efficacement les hommes à observer les lois naturelles, ont pour cela même une grande influence sur le bonheur de la société.

Or, entre tous ces motifs, il n'y en a point de plus puissant que celui qui est tiré de la crainte de Dieu, et de la dépendance où nous sommes de lui; donc la religion a une grande influence sur le bonheur de la société.

Les maximes de vertu que la raison nous présente, considérées en elles-mêmes, peuvent bien à la vérité faire quelque impression sur notre esprit, mais jusque-là ce ne sont que de simples conseils.

Mais si nous ajoutons à cela, que Dieu nous impose l'obligation de pratiquer ces maximes, sous la menace, ou l'espérance de peines et de récompenses considé-

rables, il est incontestable que devenant ainsi de véritables lois, elles acquièrent par-là un beaucoup plus grand degré de force, et qu'elles seront observées avec beaucoup plus d'exactitude.

Il est donc évident qu'une société d'hommes qui n'auroient point de religion s'abandonneraient beaucoup plus aisément à tout ce qui pourroit flatter leurs passions, qu'une société de gens qui auroient pour Dieu les sentimens de crainte et de respect que la religion inspire. *Voyez Puffendorff, livre 11, chap. 3, §. 19, note 2.*

Nous prouvons en second lieu que la religion est d'une grande efficace pour le bonheur de l'homme et de la société, parce qu'elle est une suite nécessaire de l'état de l'homme par rapport à Dieu, et qu'il est impossible que les hommes puissent se procurer un bonheur solide et durable, à moins qu'ils n'agissent conformément à leur état.

Et certainement ce seroit une chose étrange de supposer d'un côté, qu'il y a une divinité qui a donné des lois aux hommes, qui seules peuvent faire le bonheur de la société, et que néanmoins la religion, c'est-à-dire, le respect et la crainte de Dieu, n'est point essentiellement nécessaire au bonheur du genre humain.

Une troisième preuve, et qui confirme les précédentes, est le consentement de tous les peuples, et en particulier le sentiment des législateurs les plus sages, qui ont toujours pensé que pour donner à leurs lois toute la force qui leur étoit nécessaire, ils devoient les appuyer sur la religion, sur le culte de quelque divinité.

Ajoutons pourtant sur cette matière quelques éclaircissemens nécessaires. Le premier, c'est que quand nous

parlons de l'efficace de la religion pour le bonheur de la société, nous supposons que la religion est telle qu'elle peut et qu'elle doit être, c'est-à-dire, qu'elle est digne de Dieu, conforme à la nature de l'homme; qu'en particulier elle ne renferme aucun principe antisociable, et enfin qu'elle établisse une vie à venir, des peines et des récompenses.

On peut dire cependant que quand même la religion seroit défigurée par quelques superstitions et quelques erreurs, si néanmoins elle conserve les grandes vérités de l'existence d'un Dieu, et d'une providence, elle sera toujours d'un grand usage à la société.

Un autre éclaircissement nécessaire, c'est que quand nous établissons l'importance de la religion pour la société, nous ne prétendons pas que la religion soit le seul, l'unique fondement du bonheur des sociétés. Nous disons seulement que la religion est un nouveau secours, un moyen de plus, très-propre par lui-même, pour procurer le bien public, et qui même donne une nouvelle force à tous les autres.

Toutes les réflexions que nous venons de faire sur l'importance de la religion pour le bonheur de la société humaine trouvent leur application dans la société civile aussi-bien que dans la société naturelle.

Quelque considérables que soient les avantages qui reviennent aux hommes de l'établissement de la société civile, du gouvernement et de la souveraineté, il est pourtant vrai que ces établissemens ne pourvoient pas à tout, et qu'ils ont besoin du secours de la religion.

1°. En effet, les peines temporelles, les promesses les plus solennelles, le point d'honneur lui-même seroient de foibles barrières pour retenir dans le devoir

un homme qui n'auroit point de religion, et qui se seroit mis une fois au-dessus de la crainte de la mort.

Mais il n'en seroit pas de même d'une personne qui sera bien persuadée de la vérité de la religion, et qu'elle rendra compte à un juge qu'elle ne sauroit ni tromper ni corrompre.

2°. Quels heureux effets ne produira pas encore la piété dans le souverain à l'égard des sujets, surtout si c'est une piété solide et éclairée. Dans le haut degré d'élevation et de puissance où se trouvent les souverains, y a-t-il un motif plus efficace pour les porter à gouverner avec justice, avec modération, que celui de la religion et de la crainte de Dieu.

Anéantissez au contraire tout principe de religion et de conscience dans les souverains, et ils ne se proposeront plus que de satisfaire leurs passions et leurs intérêts particuliers auxquels ils sacrifieront sans peine le bien de leurs sujets.

D'un autre côté, il est bien manifeste que si les sujets eux-mêmes sont portés à obéir aux lois, et à respecter leur souverain par principe de conscience et de religion, le bien public sera beaucoup plus assuré que s'ils n'étoient poussés à cela que par le seul motif des récompenses et des peines de cette vie.

Enfin, si de ces considérations générales, on descendoit dans le détail, il seroit aisé de faire voir que la religion est le seul fondement solide de la confiance, si nécessaire dans la société; le principe le plus sûr de l'amitié et de toutes les vertus particulières, qui seules peuvent faire le bonheur de l'homme dans ses différens états.

Concluons donc de tout ce que nous venons de dire,

que tous les hommes sont extrêmement intéressés à entretenir et perfectionner parmi eux les sentimens de religion, et à fermer à l'irreligion et à l'impiété toutes les voies par lesquelles elles pourroient se glisser dans le monde. Et enfin qu'il n'y a rien de plus extravagant que la conduite de ceux qui, pour se faire regarder comme de grands politiques, affectent du penchant pour l'impiété.

CHAPITRE IV.

De l'état de l'homme par rapport à lui-même, et des devoirs que la loi naturelle lui impose à cet égard.

APRÈS avoir parlé de la religion, il est naturel d'examiner à présent les devoirs de l'homme par rapport à lui-même.

Ces devoirs sont très-importans, non-seulement par rapport à l'homme lui-même, mais encore par rapport à la religion et à la société.

Car comme nous naissons tous dans la foiblesse et dans l'ignorance, sujets aux préjugés et aux passions, ce n'est que par une étude sérieuse, et une application constante et soutenue, que nous pouvons remédier à ces inconvéniens, et nous procurer un état heureux et tranquille.

D'ailleurs, plus l'homme prend soin de perfectionner ses talens et ses facultés, et plus aussi il est en état de s'acquitter de ce qu'il doit à Dieu, et aux autres hommes.

Mais quel est le principe au moyen duquel l'homme peut connoître les devoirs qui le concernent ?

Je réponds que nous avons déjà établi ce principe, savoir, *un amour de soi-même* raisonnable et éclairé.

On peut dire en général que l'homme est obligé de travailler à sa conservation et à sa perfection, pour acquérir tout le bonheur dont il est capable, de telle sorte néanmoins qu'il ménage l'amour de soi-même, conformément à son état, c'est-à-dire, sans blesser les lois de la religion et celles de la sociabilité.

Que ce soient là les principes d'où découlent les devoirs de l'homme par rapport à lui-même, c'est ce qui résulte de la nature même de l'homme, de sa constitution et de l'état dans lequel Dieu l'a mis.

Car que veut dire cet amour de soi-même naturellement gravé dans le cœur de tous les hommes ? Que signifie ce désir invincible pour le bonheur ? Pourquoi sommes-nous entraînés d'une manière irrésistible vers tout ce qui nous paroît bon et avantageux ? D'où vient au contraire cette aversion insurmontable pour tout ce qui peut nous causer du mal et nous détruire ? Ne sont-ce pas là des preuves démonstratives que la volonté de Dieu est que l'homme travaille à se rendre véritablement heureux ?

Mais, d'un autre côté, l'état où l'homme se trouve, soit par rapport aux autres hommes, soit par rapport à Dieu, nous fait assez comprendre que l'homme doit apporter dans la recherche de son bonheur les modifications et les ménagemens que demandent la religion et la société.

La première conséquence qui résulte de ce principe, c'est que l'homme doit travailler à sa conservation, et

éviter au contraire tout ce qui peut y être opposé. Ce devoir est sans doute le premier en ordre ; car ce seroit fort inutilement qu'on lui prescrirait d'autres devoirs, s'il n'avoit pas préalablement pourvu à sa conservation.

Il suit de là qu'il faut entretenir, et augmenter autant qu'il est possible les forces naturelles du corps par des alimens, et des exercices convenables ; et ne les pas ruiner par les excès du manger et du boire, par des travaux hors de saison, ou par quelque autre sorte d'intempérance.

Ensuite, comme l'âme est sans contredit la partie de l'homme la plus noble et la plus excellente, il est bien évident que toutes choses d'ailleurs égales, le soin de l'âme doit l'emporter sur celui du corps. C'est là un second devoir général de l'homme par rapport à lui-même.

Le soin de l'âme, ou la culture de la raison, est pour l'homme de la dernière importance ; car l'homme ne peut se procurer un véritable bonheur que par le moyen de la raison, et la raison ne peut le conduire à ce but qu'autant qu'il prend soin de cultiver et de perfectionner ses facultés.

Mais en quoi consiste le soin de l'âme et la culture de la raison ? Je réponds que ce soin consiste en général à former l'esprit et le cœur.

Former son esprit, c'est se faire des idées droites des choses, et principalement de nos devoirs.

Former son cœur, c'est bien régler les mouvemens de sa volonté, et conformer ses actions à la droite raison ; en un mot, la perfection de la raison consiste en deux habitudes, la *sagesse* et la *vertu*.

La *sagesse* est cette habitude qui forme la raison à une

attention suivie, à un discernement solide, à un raisonnement juste, par où l'âme se trouve en état d'acquiescer, et acquiert en effet, la connoissance des choses, surtout de celles qui intéressent ses devoirs et son bonheur.

La *vertu* est cette habitude qui augmente, qui perfectionne la liberté, cette force de l'âme au moyen de laquelle l'homme se trouve en état de suivre avec facilité les conseils de la sagesse, c'est-à-dire, d'une raison éclairée, et de résister avec efficacité à tout ce qui pourroit le déterminer au contraire.

Or il est aisé de prouver qu'il n'y a que ces deux habitudes qui puissent perfectionner la raison. En effet, la fin de la raison étant de nous conduire au bonheur, d'un côté par la connoissance des vrais biens, et de l'autre par une conduite et une suite d'actions dirigées sur cette connoissance, ce n'est que par l'entendement et par la volonté qu'elle peut satisfaire à cette double fin.

Mais la sagesse ne laisse rien à désirer pour la perfection de l'entendement, et il est bien évident qu'un homme attentif et capable de bien raisonner est en état d'acquiescer les connoissances les plus utiles, et que jamais il ne s'écartera de la vérité.

De même on peut dire que la vertu fait toute la perfection de la volonté, puisqu'elle donne à l'âme la force qui lui est nécessaire, pour se déterminer constamment à suivre les conseils d'une raison éclairée.

Pour dire quelque chose de plus particulier sur ce qui peut former l'homme à la sagesse et à la vertu, et le conduire ensuite au bonheur, il faut remarquer qu'il y a plusieurs connoissances qui peuvent beaucoup y contribuer.

Et 1^o. tous les hommes doivent profondément graver

dans leur cœur l'idée de Dieu et les sentimens de la religion. Car le moyen que l'homme puisse se procurer un véritable bonheur, s'il ne connoît pas l'être duquel il dépend, et s'il n'est point instruit de sa volonté ?

2^o. Après cela chacun doit travailler à se faire une idée juste de soi-même et de son état ; cette connoissance de soi-même fournit à l'homme plusieurs réflexions importantes pour son bonheur.

La première, que puisque Dieu nous a enrichis de nobles facultés pour nous servir de principe et de règle, nous ne devons point agir à l'étourdie, mais au contraire nous proposer toujours un but déterminé, possible et honnête, et prendre aussi les mesures convenables pour y parvenir.

La seconde chose que nous apprend la connoissance de nous-mêmes, c'est que nos facultés, quoique considérables et excellentes, sont pourtant bornées, et qu'elles ne sauroient atteindre à tout.

De là cette sage maxime que nous ne devons pas sur des espérances vaines et chimériques, et par d'inutiles efforts, consumer nos forces dans la recherche des choses qui sont au-dessus de nous, et auxquelles nous ne saurions parvenir.

Au contraire nous devons employer toute notre activité dans les choses qui dépendent de nous, c'est-à-dire, dans le bon usage de nos facultés, et de notre raison ; c'est en cela que consiste le vrai mérite.

Enfin la connoissance de nous-mêmes et de notre état nous apprend encore qu'étant nés membres de la société, le moyen le plus sûr de nous rendre heureux est de travailler au bonheur des autres.

Une troisième chose absolument nécessaire pour la

perfection de notre âme et pour notre bonheur, est de connoître le juste prix des choses qui excitent ordinairement nos desirs; car c'est de là que dépend le degré plus ou moins grand d'empressement avec lequel nous pouvons les rechercher.

Ces choses sont l'estime ou la gloire, les richesses et les plaisirs. Ces choses sont sans doute nécessaires au bonheur de l'homme, mais il doit apporter plusieurs ménagemens à leur recherche.

L'estime n'est autre chose que la bonne opinion que les autres hommes ont de nous, et la haute idée qu'ils se font de notre mérite.

Il y en a de deux sortes, savoir une estime simple et commune, et une estime de distinction qui s'appelle honneur ou gloire.

L'estime simple et commune consiste dans la réputation d'honnête homme. Il ne faut donc rien négliger pour l'acquérir, et pour la conserver; et comme elle est la suite et la récompense de la vertu, ne la pas rechercher seroit mépriser la vertu même.

La gloire consiste dans l'opinion la plus distinguée que les autres hommes conçoivent de nous, en conséquence de nos belles actions, c'est-à-dire, qui apportent à la société quelque avantage très-considérable.

La véritable gloire est toujours accompagnée de modestie et d'humanité, et comme le seul moyen de l'acquérir est de procurer aux hommes quelque bien considérable, le seul moyen de la conserver sans tache est de ne s'en servir que pour faire du bien.

Enfin, il faut remarquer que le sentiment qui nous porte à rechercher l'estime et la considération des autres hommes est également naturel et raisonnable. L'homme

est né pour la gloire, c'est là le principe naturel de la vertu, et il n'y a que des âmes stupides, ou abruties, qui soient insensibles à ce noble motif.

À l'égard des richesses, voici les conseils que la raison nous présente.

1°. Comme elles sont nécessaires à l'homme, il peut travailler à se les procurer s'il en manque.

2°. Il ne doit le faire que par des moyens honnêtes et vertueux.

3°. Il faut proportionner la recherche des richesses aux besoins de la nature et aux règles de la modération, conformément à son état.

4°. Il faut se servir des richesses comme des secours utiles, et pour nous-mêmes, et pour les autres, et éviter également la prodigalité qui les dissipe sans nécessité, et l'avarice qui en rend la possession inutile.

5°. Enfin comme les biens de la fortune sont inconstans, il faut acquérir cette force d'esprit, cette fermeté, qui nous rend supérieurs aux révolutions de la fortune.

Pour ce qui est des plaisirs, il faut remarquer d'abord que le sentiment qui porte l'homme à les rechercher, et à fuir la douleur, n'a par lui-même rien que de naturel et de raisonnable.

Mais comme la sensibilité que nous avons pour le plaisir est pour ainsi dire la partie foible de l'âme, il est très-important pour le bonheur de l'homme de connoître les ménagemens qu'il y doit observer.

Il y a donc des plaisirs innocens et permis, et des plaisirs criminels et défendus.

Les premiers sont ceux qui n'ont par eux-mêmes rien d'opposé à la conservation et à la perfection de

l'homme, mais qui y contribuent plutôt que d'y nuire, et dont nous pouvons jouir sans blesser les droits d'autrui.

Les plaisirs criminels sont au contraire ceux qui nuisent plus à la conservation et à la perfection de l'homme qu'ils n'y contribuent, ou que nous ne pouvons nous procurer sans injustice.

Les premiers sont nécessaires à l'homme, pour ranimer ses forces épuisées par le travail, et ils peuvent être recherchés innocemment; mais les derniers étant plutôt des maux que des biens, et se trouvant en opposition au devoir, ne peuvent être recherchés sans crime.

Il faut même remarquer à l'égard des plaisirs permis, que l'on ne doit en user qu'avec grande modération; premièrement, parce que la différence des plaisirs innocens aux plaisirs criminels n'est souvent que dans le degré: secondement, parce que l'usage fréquent des plaisirs permis en eux-mêmes jette souvent l'âme et le corps dans une mollesse et dans un affoiblissement, qui rendent l'homme incapable de remplir les fonctions auxquelles il est appelé.

Enfin la manière la plus efficace de se garantir contre l'appât séduisant du plaisir et de ses suites fâcheuses, est de travailler avec application à se rendre maître de ses passions.

Ces mouvemens violens de l'âme, interrompant toutes les fonctions de la raison, sont les ennemis les plus dangereux de l'homme; et au contraire la modération des passions est le principe le plus sûr de tout ce qu'il y a de sagesse et de probité dans le monde.

Ajoutons enfin sur la culture de la raison, que l'homme en naissant n'apporte que de foibles dispositions à recevoir cette culture; il a un besoin tout particulier de *dis-*

cipline, et du secours des autres hommes pour acquérir la sagesse et la vertu.

Mais comme ces secours seroient inutiles, si l'homme n'apportoit aux renseignemens qu'il reçoit un *esprit curieux d'apprendre, attentif, et docile*: ces dispositions deviennent tout autant de devoirs indispensables par rapport à lui-même.

Ce que l'on a dit jusqu'ici de la culture de la raison, et du soin de l'âme, convient à tous les hommes en général; mais ceux d'entre les hommes qui par leur naissance ou par leurs talens, se trouvent dans une situation plus heureuse, peuvent donner à la culture de leur esprit un plus grand degré de perfection par *l'étude des sciences*. La *science* en général n'est autre chose qu'une méthode sûre et abrégée pour acquérir la sagesse et la vertu: c'est pour ainsi dire le résultat des réflexions et de l'expérience des gens sages et vertueux de tous les temps; elle peut donc beaucoup contribuer à perfectionner l'esprit et le cœur.

Mais une réflexion importante sur l'étude des sciences, est qu'il faut les rapporter toutes à l'usage de la vie. L'homme est né pour l'action; ce seroit donc misérablement abuser de son temps que de l'employer dans des spéculations vaines et frivoles, et qui ne sont d'aucun usage dans la vie humaine.

Les personnes qui, par leur situation, ne sont pas appelées à l'étude des sciences, doivent s'appliquer aux arts, et aux métiers qui peuvent leur être utiles à eux-mêmes, et avantageux aux autres hommes.

Concluons donc que rien n'est plus contraire au devoir de l'homme que de passer son temps dans l'oisiveté et dans la paresse: l'existence sans le travail est une es-